

CA/ab

Symptômes d'échec du Marché Commun Centre-Américain

L'ajournement "sine die" de la réunion des Chefs d'Etat des pays centre-américains, qui aurait dû avoir lieu à Jalapa (Nicaragua) le 29 mai 1974, a aggravé considérablement la crise dans laquelle se trouve le Marché Commun Centre-Américain, a mis en évidence, une fois de plus, les profondes divergences politiques qui séparent les cinq pays de l'Isthme et a ouvert de nouvelles fissures qui risquent de miner le noyau-même de leurs relations commerciales.

Problème frontalier entre le Honduras et El Salvador

La réunion au sommet échouée (soutenue seulement par le Costa Rica et le Nicaragua), aurait dû sanctionner une entente pour faire revivre le Traité général d'intégration centre-américaine et indiquer le chemin à suivre, en vue de régler les différends qui opposent le Honduras et El Salvador depuis le conflit de juillet 1969.

Comme vous le savez, en décembre dernier prenaient fin à Mexico les entretiens engagés entre les délégués du Honduras et du Salvador sans que ces pourparlers aient abouti à un rapprochement. Il semble que le problème frontalier faisait obstacle à l'établissement d'une formule de paix entre les deux pays, séparés par une ligne sinueuse de près de 250 km. Le Honduras - qui dans cette affaire n'exclut pas la possibilité de faire appel à la Cour Internationale de Justice de La Haye - met comme condition à la réouverture de ses passages frontaliers au trafic commercial la délimitation définitive de la frontière avec El Salvador, tandis que ce dernier pays désire avant tout la normalisation juridique et économique de la région, pour ensuite entamer des pourparlers afin de définir la ligne de démarcation.

Divers membres de la Commission de pacification de l'OEA - constituée par les délégués de Nicaragua (président), Costa Rica, Argentine, Equateur, Etats-Unis, Guatémala et République Dominicaine, qui avait imposé le cessez-le-feu en 1969 et à qui, tôt ou tard, il incombera à prendre partie de nouveau dans cette affaire - ont exprimé déjà leur perplexité du fait que cette frontière ne représente aucun intérêt économique de nature à susciter et à fomenter un conflit: on n'y trouve ni pétrole, ni gisements miniers, ni grandes exploitations agricoles.

./.

La position du Costa Rica

Le sentiment de frustration, causé par la paralysie du Marché Commun Centre-Américain, est particulièrement palpable au Costa Rica: le refus du Président salvadorien à assister au sommet de Jalapa n'a été que la goutte d'eau qui fait déborder le verre. Contre toute prévision, le Président Oduber (Costa Rica) et le général Somoza (Nicaragua) se sont quand même réunis le 29 mai passé et ont, par leur déclaration finale, lancé un avertissement clair aux pays centre-américains absents: si, après "un temps prudent", la situation du Marché Commun Centre-Américain ne devait pas se normaliser, Nicaragua et Costa Rica seraient contraints à chercher d'autres possibilités de collaboration internationale.

C'est ainsi qu'on a entendu pour la première fois parler ouvertement d'une éventuelle alliance entre Costa Rica - Nicaragua - Panama, en contrepois d'un bloc formé par Guatémala et El Salvador. Cette nouvelle alliance serait déjà prête à commencer des pourparlers avec le Groupe Andin et avec la Zone de Libre Echange des Caraïbes (CARIFTA).

Autres aspects de la stagnation

La stagnation du Marché Commun Centre-Américain présente cependant aussi d'autres aspects de détérioration.

Lors d'une récente conférence de presse, M. Roberto Mayorga Cortés, secrétaire général de la SIECA (Secretaría Permanente del Tratado General de Integración Económica Centro-americana) a déclaré que l'intégration économique se trouvait dans l'impossibilité de progresser. Il a ajouté qu'en comparaison avec les premières années, on a pu observer une sorte d'arrêt dans l'évolution institutionnelle pour s'adapter à une situation de plus en plus complexe. Avant 1969 déjà (année de la rupture motivée par le conflit entre le Honduras et El Salvador), se révélaient les premiers signes d'affaiblissement du processus, faute de mesures prises à temps pour ajuster la situation monétaire et fiscale de certains pays, et parce que certains instruments du Marché Commun et des procédés d'application manquent de souplesse. M. Mayorga a relevé aussi l'impossibilité de concrétiser l'union douanière en cinq ans, comme le prévoyait le Traité d'intégration; l'impuissance du système de remédier à la situation économique des régions relativement peu développées et d'assurer la coordination des politiques économiques, notamment dans les secteurs productifs, et dans la mobilité progressive de la main d'oeuvre et du capital entre les pays. Il a aussi

signalé que la situation s'est aggravée encore par l'absence d'une politique sociale, la détérioration des conditions d'emploi de la main d'oeuvre et la nullité des instruments régionaux pour faire face aux exigences d'une interdépendance croissante.

Programme d'une politique industrielle proposé par le Costa Rica

Le gouvernement costaricien, soucieux d'atténuer le déficit de sa balance des paiements, a présenté à l'attention du Comité à Haut Niveau (CAN) - comité créé en 1973 pour tâcher de sortir le Marché Commun Centre-Américain de sa crise - un document en vue d'adopter une politique industrielle régionale. Ce document, qui vise à mener l'action dans le domaine de la production aussi bien que sur le plan institutionnel, sera discuté lors de la prochaine réunion du CAN, qui aura lieu -malgré tout- à Costa Rica à partir du 17 de ce mois.

Le Costa Rica propose de favoriser l'expansion des industries d'intégration de base et une planification rigoureuse dans leur création, de manière à éviter un double emploi et obtenir ainsi, dès le début, des résultats encourageants. Cette planification devrait se fonder - affirme le document - sur un concept régional et donner toutes les garanties d'accès effectif au marché. Dans le cadre de cette action planificatrice, on suggère aussi d'effectuer une programmation par branches industrielles. Un instrument propre à stimuler le développement industriel devrait être créé; il serait appelé à remplacer l'Accord centre-américain d'Avantages Fiscaux (accord mis en vigueur par le Protocole de San José) qui favoriserait notamment les industries d'exportation.

La question du financement régional étant particulièrement importante, le Costa Rica propose la création d'une corporation d'investissements ou fidéicomis centre-américain, dont les activités se dérouleraient dans le cadre de la Banque Centre-Américaine d'Intégration Economique (BCIE) et dont la fonction consisterait essentiellement à réaliser des projets industriels et à les financer à des conditions préférentielles. Dans le but d'améliorer la pénétration dans les marchés internationaux, et en vue de développer une politique de promotion des exportations, le document en question prévoit la formation d'entreprises multinationales d'exportation (constituées par les pays centre-américains) qui se spécialiseraient dans la vente à l'extérieur des produits de la région.

Le Costa Rica recommande, en outre, une ligne de conduite spécifique en matière d'investissements étrangers et de coopération technique. Il y aurait lieu, à cette fin, d'établir un statut régional qui réglemente, oriente et définit les domaines dans lesquels serait admis l'investissement étranger et envisage les problèmes inhérents à la coopération technique, afin de les résoudre.

Guatémala, le 17 juin 1974